



République Française - Département du Calvados
Commune d'ANGUERNY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
21 janvier 2015

www.anguerny.fr

Il a été vu et débattu les points suivants de l'ordre du jour :

Commune membre de la Communauté de
Communes Cœur de Nacré

Etaient présents :

M. GUILLOUARD,
Maire ;

M. YAOUANC,
M. LEMARINIER,
Mme LEGAC,
M. AUTRET,
Adjoints ;

Etaient présents :

Mme IBAZIZENE,
Mme CHARUEL,
M. RANCHIN,
Mme FOUQUET
Mme BRAULT,
M. DORAND,
M. GUYARD,
M. GERARD,
M. LE BRET,
Conseillers ;

**Etait(aient) absent(s)
excusé(s) :**

Mme MAHE, pouvoir à
Mme IBAZIZENE

**Etait(aient) absent(s)
non excusé(s) : néant**

Mme Nathalie CHARUEL
a été élue secrétaire de
séance.

**Conseillers en
exercice : 15**

Présents : 14

Votants : 14+1p

**Date de
convocation :**

17 janv. 2015

Mairie

2 et 4 rue Régiment
de la chaudière
14610 ANGUERNY

Tél/Fax : 02 31 80 08 30

Mail : mairie@anguerny.fr

**Fin de la séance :
22 h 40**

**Affiché le
23 janv. 2015**

Retiré le :

**Prochains conseils
25 fév. 2015
25 mars - 20 mai**

Le conseil municipal étant constitué de 15 membres, le quorum est de 8.
Le maire constate la présence de 14 membres, le conseil peut donc valablement
délibérer sur l'ordre du jour proposé.

Avant de commencer l'ordre du jour, le maire remercie plusieurs personnes pour
leurs actions au cours des dernières semaines, les membres du CCAS, pour
l'organisation, la distribution des colis et la préparation du repas du 25 janvier.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal de la réunion du 17
décembre 2014 est adopté à l'unanimité.

01 **Compte rendu des délégations : Finances, Urbanisme, Administration**

60 M. Didier Autret, adjoint et délégué aux finances, présente les factures émises
depuis le dernier conseil municipal du 17 décembre 2014.

Il informe le conseil municipal sur d'une régularisation sur le compte 65 - Autres
charges de gestion courante : à la demande de M. le Trésorier de Ouistreham
d'effectuer, sur le budget 2014, le virement de l'article 022 « dépenses
imprévues » vers le chapitre 65 article 6531 pour un montant de 745 €.

Cette régularisation a été faite le 31 décembre 2014 par un certificat à la perception
et une copie transmise à la préfecture.

Un point est fait sur le tableau des demandes et des décisions sur les permis de
construire ou d'aménager et les déclarations préalables.

Un point est également fait sur les affaires administratives, présentation du
tableau de suivi des délibérations et enregistrements à la préfecture.

Le conseil municipal ne fait aucune remarque.

02 **Demandes de subventions pour le programme de travaux de**
61 **voiries 2015 :**

Délibération n° 15001 DETR préfecture (Dotation d'Équipement des
Territoires Ruraux)

La création et la sécurisation du cheminement pour les élèves et les piétons qui
fréquentent les bâtiments communaux dont les écoles et la mairie. Dans ce cadre,
nous incluons l'accès aux personnes à mobilité réduite ou malvoyantes et les
mises à niveau des chaussées aux abords de l'établissement scolaire.

Délibération n° 15002 Amendes de police pour un ensemble de travaux de
61 **voirie de sécurité.**

la création et la sécurisation du cheminement pour les élèves et les piétons qui
fréquentent l'école et les bâtiments publics. Dans ce cadre, nous incluons l'accès
aux personnes à mobilité réduite ou malvoyantes et les mises à niveau des
chaussées aux abords des établissements.

Carrefours concernés CD 141 et CD 141A avec les entrées de la rue des abeilles,
du clos de l'église, rue des haies vives, rue des Erables.

Après avoir pris connaissance des dossiers, et après en avoir délibéré, le conseil
municipal approuve, à l'unanimité des voix les deux demandes de subventions
pour l'année 2015 au titre de la DETR et des amendes de police.

Afin de réaliser des travaux de mise aux normes des intersections, le conseil
autorise son maire à consulter 4 entreprises pour obtenir des devis. (Entreprises
à consulter) – **A/**Martragny TP de Saint-Côme de Fresné, **B/** Letellier Sa de
Douvres la Délivrante, **C/** Eurovia de Blainville et **D/** Colas de Carpiquet.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour l'envoi des documents
aux entreprises pour consultation.

03 **Délibérations sur les mises à disposition de locaux, personnels et**
62 **parcelles :**

Terrain face église,

	<p><u>Délibération n° 15003</u> : mise à disposition d'un terrain pour un montant de 330€ pour l'année 2015.</p> <p>Local pour le SIAEP (syndicat d'eau),</p> <p><u>Délibération n° 15004</u> : mise à disposition d'un local au syndicat pour un montant de 1 500€ pour l'année 2015.</p> <p>Local pour le Syndicat d'assainissement de la Vallée du Dan,</p> <p><u>Délibération n° 15005</u> : mise à disposition d'un local au syndicat d'assainissement pour un montant de 300€ pour l'année 2015.</p> <p>Bureau du syndicat scolaire Abc</p> <p><u>Délibération n° 15006</u> : mise à disposition d'un local pour le bureau au syndicat scolaire Sivos Abc pour un montant de 500€ pour l'année 2015.</p> <p>Personnel du Sivos Abc vers la commune</p> <p><u>Délibération n° 15007</u> : convention pour mise à disposition d'un agent par le Sivos Abc vers la commune. Le syndicat demande le renouvellement de cette convention sur la base de 17h 30 par semaine du 1^{er} février au 31 mars 2015.</p> <p>Personnel du Sivos Abc vers la commune</p> <p><u>Délibération n° 15008</u> : convention pour mise à disposition d'un agent par le Sivos Abc vers la commune. Le syndicat propose cette nouvelle convention sur la base de 5h par semaine pour l'année 2015.</p> <p>Après avoir pris connaissance des dossiers, et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des voix les six délibérations.</p>
<p>04 63</p>	<p><u>Échange de parcelle entre le CCAS d'Anguerny et la commune d'Anguerny</u></p> <p><u>Délibération n° 15009</u></p> <p>Après exposé et délibération du dossier par le maire, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sous réserve de l'avis de France Domaine, • Le principe d'un échange sans soulte entre une partie de la parcelle cadastrée ZB 21 sur la commune de Colomby-sur-Thaon, propriété du CCAS d'Anguerny, et la parcelle AB 195, propriété de la commune d'Anguerny, sur la commune d'Anguerny, d'une superficie de 1ha. • il autorise son maire à signer toutes les pièces nécessaires à la signature d'un compromis de vente avec un aménageur.
<p>05 64</p>	<p>Planning du bureau de vote des 22 et 29 mars :</p> <p>Les conseillers ont rempli les tableaux de permanences.</p> <p>La commission électorale s'est réunie le 9 janvier : 623 inscrits dont 318 femmes et 305 hommes.</p>
<p>06 65</p>	<p>Informations diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Point sur le recensement : M. Didier Autret, coordinateur communal, fait le point sur l'état de la collecte par les agents. 28 % des foyers sont, à ce jour, recensés. - Site internet de la commune : Jean-Louis Gérard, conseiller, fait le point sur le site internet de la commune, qui n'était plus en fonction. Une remise en ordre est en cours. - Collectif pour un meilleur raccordement à l'internet : Suite à la réunion publique du 15 janvier, le siège de l'association est basé à la mairie. Le maire précise qu'il demandera dès que possible un rendez-vous avec les responsables du dossier au Conseil Général et les responsables du bureau de l'association. - Exposition photos : l'association ADN de Douvres, dont le président est M. Gaultier souhaite organiser une exposition de photos du 10 au 15 novembre 2015 dans la grange aux dîmes. Le thème n'est pas encore défini. - Lotissement « les 2 villages » la SAS FONCIM a déposé le 11 décembre 2014 à la Mairie deux dossiers d'aménagement pour instruction, l'un de 10 lots et l'autre de 26 lots. - Radars pédagogiques : inscription au budget 2015, d'un montant de 2 000€ pour l'achat d'un radar pédagogique. M. Olivier Guyard prend en charge ce dossier pour le choix et l'emplacement de son installation. - Fleurissement 2015 : inscription au budget 2015, d'un montant de 2 000€ pour l'achat de nouveaux pots de fleurs. - Illumination fin d'année 2015 : inscription au budget 2015, 1 000€ pour la pose de prises sur les mâts existants et 1 000€ pour l'achat de matériel pour les guirlandes. - Achat tables et bancs : Lot de 15 tables et 30 bancs pour un montant de 750€ qui sera inscrit au budget 2015. Ce matériel sera mis à la disposition des

associations communales gratuitement et il sera possible de les louer dans le cadre d'une location de la grange aux Dîmes.

- **Dans le cadre des APS (activités périscolaires)** – il est prévu la création d'un poulailler – au fond du jardin derrière la mairie, enclos 4m x 7m avec un abri de 3m² pour abriter 3 ou 4 poules et un petit jardin de 2 X 4m² à côté.

- **Photocopieur** : le renouvellement du contrat est à prévoir cette année. Sachant que de plus en plus souvent, il est demandé des documents scannés pour la comptabilité et des archivages divers, il serait préférable de choisir un photocopieur en couleur avec une liaison Wifi avec tous les ordinateurs. Avis favorable du conseil municipal.

- **Éclairage de la commune** : les nuits des 24 et 31 décembre, l'éclairage public est resté allumé toute la nuit.

- **Association des Anciens combattants du canton de Creully** : la commune a reçu le 15 janvier, l'association pour la traditionnelle galette des membres et des porte-drapeaux.

- **Sivos Abc** : hier soir, le président, M. Patrick Le Bret a présenté ses vœux à l'ensemble du personnel, le corps enseignant et les élus des communes.

Calendrier communal

- 25 janv.: repas des aînés d'Anguerny et Colomby-sur-Thaon à la grange au dîmes d'Anguerny - Rendez-vous à 12h30.
- 14 fév.: fin du recensement communal.
- 25 fév. : réunion à la mairie à 16h pour la construction du bâtiment AireGuerny
- 5 mars : réunion politique animée par Mme Regard et M. de Bourgois, candidats aux prochaines élections cantonales à 19 h (salle mairie).
- 7 mars : concert de cordes par l'école de musique de l'intercommunalité « Cœur de Nacre » dans la grange aux dîmes.
- 9 mars : réunion politique animée par Mme Durand et M. Nouvelot, candidats aux prochaines élections cantonales à 20 h 30 (salle mairie).
- 22 et 29 mars : élections des conseillers généraux. – Canton n° 11 (Bureau centralisateur, » Courseulles-sur-Mer) regroupe 22 communes, des deux communautés de communes de Cœur de Nacre avec Bessin-Seulles et Mer
- 2 avril : 1^{er} ramassage des encombrants.
- 12 avril 2015 : 13^e tour de l'intercom – multi-activités sportives (marche, vélo, VTT, jogging, etc...) départ 9h du centre aquatique de Douvres.
- Dates des conseils municipaux pour l'année 2015 : 25 fév., 25 mars, 20 mai, 17 juin, 16 sept., 21 oct., 18 nov. et 16 déc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.